

ASSEMBLÉE NATIONALE

18 novembre 2021

PLFSS 2022 - (N° 4685)

| | |
|--------------|--|
| Commission | |
| Gouvernement | |

Adopté

AMENDEMENT

N ° 78

présenté par

M. Mesnier, rapporteur au nom de la commission des affaires sociales

ARTICLE 16 QUATER

Supprimer cet article.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de suppression d'un article instaurant une taxe supplémentaire sur la publicité en faveur des jeux d'argent et de hasard